



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

FONGECIF

Question écrite n° 48697

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'importance de la formation professionnelle des adultes. Les FONGECIF ont été créés dans ce but et leur utilité n'est plus à démontrer. Il s'avère cependant que dans pratiquement toutes les régions, le budget des FONGECIF n'est même pas suffisant pour répondre à la moitié des demandes et de ce fait, les personnes ayant besoin d'une formation qualifiante susceptible de conforter leur cursus professionnel, sont pénalisées. Elle souhaiterait qu'elle lui indique pour chacune des régions françaises quel est le rapport entre le montant moyen des aides sollicitées auprès du FONGECIF et le montant des aides réellement accordées. Par ailleurs, elle souhaiterait qu'elle lui indique si elle n'envisage pas de revaloriser le financement des FONGECIF.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48697

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4088